



Affiché le 03/07/2023

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**OBJET : Délégation du Conseil communautaire au Président pour la signature de la CTG entre la CCPP et la CAF**

**Décision n° 23 06 11**

*L'an deux mille vingt-trois, le mardi vingt-sept juin, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le vingt et un juin deux mille vingt-trois, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.*

**Etaient présents :** Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Jean-Marc Rancurel, Mesdames Christine Beille-Toursher, Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Messieurs Alain Alessio, Gérard De Zordo, Mesdames Nadine Ezingear, Nicole Colombo, Messieurs Armand Gasiglia, Jean-Claude Vallauri, Madame Béatrice Ellul et Monsieur Serge Castan formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés :** Monsieur Michel Lottier par Madame Evelyne Laborde, Monsieur Gérard Branda par Monsieur Noël Albin, Madame Michèle Maurel par Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane par Madame Nicole Colombo, Monsieur Alain Michellis par Monsieur Francis Tujague, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton par Monsieur Pierre Donadey, Madame Germaine Millo par Monsieur Rancurel

**Absents :** Monsieur Michel Calmet et Madame Christiane Blanc-Ricort,

*Madame Sandrine Barralis a été nommée secrétaire de séance*

Vu l'article L 5211 – 10 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que le Conseil communautaire peut déléguer une partie de ses attributions au Président et au Bureau,

**Considérant** la nécessité d'adopter une convention territoriale Globale entre la CCPP et la Caisse d'Allocations Familiale pour la période 2023-2026

Monsieur Cyril PIAZZA, Président, expose au conseil communautaire que les travaux pour l'élaboration de la convention territoriale globale (CTG) sont toujours en cours.

Le Président rappelle que l'objectif d'une CTG est de pouvoir définir les objectifs et les actions partagées sur l'ensemble du territoire de la CCPP en matière de petite enfance, d'enfance, de jeunesse, de parentalité, de vie sociale, d'accès aux droits et de logement. Ces actions concernent et impliquent tous les acteurs du territoire et pas seulement la CCPP.

Le Président rappelle aussi que, jusqu'à présent et sous la responsabilité de monsieur Albin, Vice-président délégué à l'enfance et à la jeunesse, des réunions de groupes de travail ont été organisées. Elles ont permis l'élaboration d'un diagnostic préalable et la définition de premières orientations, qui comportent en autres la reconduction des soutiens aux crèches de la CCPP et aux accueils de loisirs. Un comité de pilotage, prévu le 11 juillet, devra examiner l'ensemble des propositions issues des travaux préalables.

Il est toutefois indispensable de pouvoir signer la CTG rapidement afin de pouvoir lui faire produire ses effets au plus tôt notamment en ce qui concerne les soutiens prévus aux accueils de loisirs pour la première année 2023. Il est proposé par la CAF une signature dès le 18 juillet.

Afin de parvenir à cette signature rapide après la tenue du comité de pilotage, le président propose que le conseil communautaire l'autorise, par délégation, à procéder à cette signature. Cette délégation doit être assortie de l'obligation pour lui de rendre compte ultérieurement au conseil communautaire.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président,  
après en avoir délibéré,**

**-Accepte** la signature de la CTG 2023-2026 entre la CCPP et la CAF

**-Donne** délégation au Président pour procéder à cette signature, avec obligation pour ce dernier de rendre compte de cette attribution.

*Nombre de conseillers en exercice : 30*

*Nombre de présents : 21*

*Nombre de votants : 28*

*Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Michel Lottier, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Mesdames Christine Beille-Toursher, Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingear, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo*

*Contre : /*

*Abstentions : /*

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE**  
**S. BARRALIS**



**LE PRÉSIDENT**  
**C. PIAZZA**

